ASSEMBLEE GENERALE TENNIS DU 14 septembre 2019

COMPTE-RENDU

Début de la réunion : 18 heures

Présents : le Président, Francis MUNOZ

La secrétaire, Denise GAUCHER

Membres du bureau, Pascal COURTAUT

Mairie de Saint Lyé représentée par Mr le Maire, Marcel SPILMANN

Le Président de l'USSL, Mr Luc SIENTZOFF

Absents et excusés : Jenny ROUSSEAUX, Christophe BAUMANN

L'assemblée avec 14 personnes

ORDRE DU JOUR

Mot du président Bilan financier Bilan sportif Tournoi interne Entraînements Aménagement du préau

1) Le mot du Président

Le président remercie toutes les personnes présentes à cette assemblée, ainsi que les membres du bureau pour le travail accompli à ses côtés tout au long de l'année. Francis MUNOZ accepte les excuses de la trésorière ainsi que du vice président.

Il remercie tout particulièrement Monsieur Le Maire, Marcel SPILMANN et son épouse pour leur présence et pour les consignes transmises aux employés municipaux concernant l'entretien des courts, démoussage, taille des haies, etc..

Il remercie également Monsieur Philippe MEAN qui diffuse les actualités du club sur le site internet de la commune.

L'année dernière, à la même époque, nous avions espéré que notre assemblée générale se fasse dans les nouveaux locaux.

Monsieur Le Maire nous précise que les travaux ont été reportés de quelques mois, suite au rejet du dossier des Bâtiments de France. Le projet a été modifié afin d'obtenir leur agrément. Si tout va bien, les travaux devraient enfin commencer en décembre.

Le nombre d'adhérents a bien augmenté cette année (33 adultes et 3 enfants) grâce à notre offre promotionnelle avec une cotisation à 35 € pour la première année d'adhésion. Nous espérons que ces nouveaux adhérents renouvellent leurs inscriptions.

Nous reconduisons cette opération sur la prochaine saison et conservons les mêmes tarifs.

2) Bilan financier

Recettes : Cotisations et divers dons 1175 €uros

Dépenses : licences, compétitions, locations des courts couverts du Cta 2659 €uros

Donc un déficit cette année encore, dû en grande partie à une augmentation des prélèvements de la FFT.

Nous intervenons à ce sujet auprès de la Fédération pour leur demander des précisions sur ces nouveaux prélèvements.

La subvention de la mairie sera versée d'ici la fin du mois.

Cette année, nous avons dû investir dans un nouveau filet.

3) Bilan sportif

Bien que nous soyons un petit club, Le Président est très satisfait des performances sportives des différents membres.

Cette année nous avons deux champions de l'Aube; Jenny ROUSSEAUX pour la troisième année consécutive et Florent HALLAIR qui finit l'année sportive avec un classement de 15/5, meilleur classement obtenu depuis toujours dans le club de St Lyé.

Florent est allé à Nancy jouer les finales régionales. Suite à une rencontre disputée, il s'incline devant le champion des Ardennes (7/6,7/5)

Bravo et félicitations à tous les deux.

- Championnat de + 35 ans Hommes Nous terminons 2° avec St André

- Championnat mixte

Nous terminons 3° sur 6. Merci à Nathalie, débutante, qui a accepté de jouer afin que l'équipe ne déclare pas forfait.

- Critérium de printemps

Très bons résultats sur le terrain, mais suite à un problème de validation tardive de licence, l'équipe a été disqualifiée à deux reprises. Nous terminons 4° sur 6 au lieu de 2°.

- L'équipe dames n'a pas pu jouer suite à une erreur d'inscription du comité de l'Aube de Tennis.

L'équipe n'a pas été inscrite dans la bonne catégorie et a été déclarée forfait.

Nous sommes intervenu auprès du comité pour obtenir le remboursement de l'adhésion.

4) Tournoi interne

Catégorie « Dames » Jenny remporte le tournoi.

Catégorie « Hommes » Mario remporte la finale de la consolante contre Francis en trois sets et sans surprise, Florent remporte la grande finale au détriment de Pascal (6/3,6/2). Il remporte le challenge pour la deuxième année consécutive.

Remerciements également aux sponsors et divers donateurs de lots pour le tournoi interne : Monsieur le Maire, La boulangerie de St Lyé, La plume d'or, Ten Sports, le Crédit Agricole...

Pour l'année prochaine, nous allons homologuer le tournoi interne. Les inscriptions seront réservées dans un premier temps aux licenciés du club moyennant un droit d'inscription.

Les résultats des matchs seront enregistrés à la FFT et compteront pour les classements individuels.

Nous vous communiquerons les détails le moment venu.

7) Entraînements

La reprise des entraı̂nements au Cta débute dès le jeudi 03 octobre de 18 h à 20 heures jusque fin mars 2020.

L'ordre du jour étant terminé, nous nous réunissons pour le pot de l'amitié avant de terminer la soirée au restaurant.

Fin de la réunion : 19 heures et pot de l'amitié